

## Contact



Emmanuel CURINIER

☎ 06 61 41 26 04  
 @ e.curinier@gmail.com

site en cours

## Effectif

2013 : 0  
 2014 : 2  
 2015 : 7

## Chiffre d'Affaire

2013 : 0 K€  
 2014 : 120 K€  
 2015 : 700 K€

## Création

en cours

## Besoin financement

80 K€

## L'activité de l'entreprise

La société F-REG développe des solutions innovantes de lutte contre les inondations par la régulation des eaux de ruissellement en zone urbanisée.

Les solutions qu'elle propose s'appuient sur un clapet régulateur spécifique qui permet le stockage des eaux d'orage sous la chaussée dans des conduites surdimensionnées. Elle dimensionne et vend donc des clapets régulateurs de débit à tous ceux qui doivent compenser l'imperméabilisation de leurs aménagements.

Ces clapets peuvent également être proposés aux exploitants des réseaux d'eaux usées afin de mieux contrôler les flux par temps de pluie et donc limiter les déversements dans le milieu naturel.

## Le caractère innovant

Pour éviter les ruissellements dévastateurs générés par l'imperméabilisation des zones urbanisées, les règlements en vigueur imposent la mise en œuvre de systèmes de compensation. Lorsque le foncier est rare, il s'agit principalement de bassins de rétention enterrés. Ces dispositifs ont un coût très élevé, nécessitent une grande emprise foncière et ils sont très sensibles au colmatage.

Le projet F-Reg répond à chacun de ces inconvénients grâce à une idée nouvelle : donner un double rôle de stockage et d'évacuation aux conduites situées sous les chaussées.

Cela est possible grâce à l'utilisation d'un clapet régulateur de débit spécifique capable de mettre en pression la conduite amont en ne laissant passer qu'un faible débit, tout en pouvant s'ouvrir afin de redonner sa fonction d'évacuation à la conduite en cas de fort orage. L'innovation réside donc dans la possibilité de faire du stockage d'eau sous chaussée grâce à un clapet régulateur de débit, dont le brevet a été publié en juin 2013.

## L'ambition de développement

- Finalisation de la phase de R&D, agrément du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment et extension internationale du brevet d'ici 2015.
- En parallèle : mise en œuvre de clapets F-Reg sur sites tests au cours de l'année 2014.
- Vente des premières générations de clapets à partir du deuxième semestre 2014.
- Développement de la société en vue de l'obtention de 0,1% du marché français fin 2015.
- Objectif 1 à 5 % du marché et ouverture à l'international à partir de 2016.